

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

DECEMBRE 2009

INFO
PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	14h – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	Fermé
Samedi	8h30 – 12h	14h – 16h

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs

journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Lundi	Fermé
Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h – 18h
Jeudi	Fermé
Vendredi	Ecole 10h – 12h
Samedi	13h30 – 16h

Boulangerie

Lundi Fermé
Tous les jours
7h à 14h et 16h à 19h30
Dimanche 7h à 13h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	16h30 – 20h
Mardi	7h – 15h	16h30 – 23h
Mercredi	7h – 15h	Fermé
Jeudi	7h – 15h	16h30 – 23h
Vendredi	7h – 15h	16h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	16h30 – 23h
Dimanche	Fermé	16h30 – 23h

Sur réservation : Le Couscous
1^{er} et 3^{eme} samedi du mois, Tête
de veau 2^{eme} samedi du mois.

Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64
Lundi et jeudi
10h - 12h et 14h – 18h
samedi 10h - 13h et 14h - 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
Matin : 7h30 à 8h45
Soir : 16h15 à 18h30

Déjà, les fêtes de fin 2009 se préparent avec un mois de novembre particulièrement pluvieux et enfin les premiers frimas de décembre qui arrivent.

Le rôle d'une municipalité est certainement de respecter le passé et préparer l'avenir de sa commune. Lors de la commémoration du 11 novembre 2008, nous avons remarqué l'absence de référence sur les registres d'état civil du décès d'anciens kerfournois 'Mort pour la France'. Pourtant, en 1916, le ministère des anciens combattants avait mis en place un service spécialement chargé d'attribuer cette mention lors des actes de décès ou de disparition. Nous estimons avoir l'obligation morale de remédier à cette situation anormale. De plus, il nous semble légitime d'effectuer cette action accompagnée de l'association des Anciens Combattants. Nous les solliciterons en temps et en heure. La commémoration de cette année a été l'occasion de remercier plus particulièrement la fanfare du Val d' Oust après trente années d'existence et de leur rappeler l'importance de leur présence lors de nos cérémonies.

Pour l'avenir de la commune, nous avons actuellement beaucoup d'incertitudes avec les réformes du gouvernement Fillon : le remplacement de la taxe professionnelle, la modification de l'organisation des collectivités territoriales et de leur compétence, la déconcentration des services de l'état et leur corollaire, les changements d'interlocuteurs, leur éloignement, la suppression de l'assistance de l'état. Cette orientation est plus délicate pour les dossiers techniques dans les petites communes rurales. Ce manque de lisibilité force ainsi toutes les collectivités pour les deux prochains budgets à un minimum de prudence. Paradoxalement, nos contraintes financières nous imposent déjà la limitation de nos investissements à notre capacité d'autofinancement déduction faite du remboursement du capital emprunté (en 2009 83000 €). Nous devons donc rester vigilant mais certainement pas inactif.

L'appel d'offre pour l'étude de diagnostic du réseau d'eaux usées et le schéma directeur des travaux à envisager dans les années à venir pour résorber les eaux parasites a été voté par le conseil du 3 décembre. Le coût maximum est d'environ 29 000 € H.T. subventionné par l'agence de l'eau Loire Bretagne et le conseil Général à hauteur de 80 %. La mise en place de la participation pour voiries et réseaux et la vente du lotissement vont nous permettre, nous l'espérons de financer l'étude et les travaux en découlant, sans alourdir, le coût du retraitement.

Après la procédure d'état d'abandon manifeste entamée en mai, nous avons le choix de prolonger le délai, d'exproprier ou de faire une offre d'achat. Le conseil municipal du 3 décembre a validé l'achat des maisons Coquard et Rousseau dans un souci évident de rapidité. Cette situation n'a que trop duré. Les négociations déjà bien avancées avec l'une des parties restent à peaufiner avec le deuxième acteur. Nous espérons ardemment aboutir avant la fin de l'année sur ce dossier vital pour l'aménagement de ce carrefour et de la rue du puits.

Dans l'immédiat, l'arrêt de travail de Bertrand limite évidemment l'entretien de notre commune. L'équipe municipale et des bénévoles de La G.S.E. compensent tant bien que mal cette absence. Nous remercions sincèrement tous les volontaires ayant exercé leurs talents pour décorer le bourg et le site de la fontaine. Vous pourrez découvrir leurs compétences notamment sur la Mairie avec un ornement élégant et personnalisé. Félicitations et Merci. Déjà, de nouvelles idées s'ébauchent pour les décorations futures. La journée de l'environnement n'a pas eu de succès. Les déchets resteront sur place...pour l'instant. Le Moment était mal choisi avec la décoration du bourg, du site de la fontaine et l'arbre de Noël de l'APEL.

Le conseil municipal souhaite à tous un joyeux Noël, de bonnes fêtes et vous donne rendez-vous le 3 janvier pour les vœux 2010 à 11 Heures à la salle polyvalente.

Joël Marivain

Informations générales

MEKESKEUSSAVEUDIR????

Pour le dernier bulletin de l'année 2009, nous allons tenter de traduire « Kerflec'h ». Maintenant, tous les Kerfournois savent que « Ker » signifie village ou encore lieu habité, tandis que « flech » serait une variation du mot « floc'h » qui se traduit par « écuyer ». Kerflec'h serait donc « le village de l'écuyer ». Laouen Nedeleg ! (An Nedeleg = La fête de Noël et Laouen = joyeux, donc Joyeux fête de Noël)

Paroisse

Suite à la fermeture de l'église pour manque de chauffage, voici le **nouveau calendrier** des messes qui se dérouleront à **la cantine municipale** aux horaires habituels.

Dimanche 27 décembre 2009 (matin)

Samedi 9 janvier 2010 (soir)

Dimanche 24 janvier 2010 (matin)

Samedi 13 mars 2010 (soir)

Association les Guignols sur l'Estrade

L'association de théâtre n'a plus d'activité depuis plusieurs années. Par conséquent, le bureau a été dissous.

L'argent restant a été distribué aux deux écoles de la commune, à la médiathèque, et à deux associations: "la brise" et "le petit prince". La présidente, Monique KERGUEN, remercie tous les bénévoles ayant œuvré au bon fonctionnement de l'association dans la bonne humeur et la convivialité.

Médiathèque

Venez le mercredi après midi durant tout le mois de décembre apprendre à faire vos cartes de voeux gratuitement

Liste électorale

Les inscriptions sur les listes électorales se font en Mairie jusqu'au 31 décembre 2009. Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En 2010, les élections régionales se dérouleront les dimanches 14 et 21 mars.

Club de l'âge d'or

La sortie à la médiathèque le 18 novembre n'a pas connu le succès espéré mais nous ne désespérons pas de vous y voir plus nombreux, une prochaine fois. La lecture peut vous apporter beaucoup. Cicéron a dit: « Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut ».

Beaucoup d'entre vous ont un jardin mais, peut-être pas de bibliothèque.

La médiathèque municipale est là pour y remédier en vous permettant d'emprunter **gratuitement** des livres que ce soit: Romans, policiers, de cuisine, etc.. et de vous initier à l'informatique et à Internet quel que soit votre âge.

Noël approche et beaucoup d'entre vous s'affairent déjà aux préparatifs.

Les animations du club vont se poursuivre tout au long de l'année 2010 en commençant par le repas et la galette **le samedi 16 janvier**.

Les délégués de quartier vont passer à votre domicile pour la cotisation annuelle qui reste à 12 €.

Le mercredi 20 aura lieu l'après-midi jeux de cartes et de société 14 H 30 à la mairie.

Le mardi 26: le loto 14 H 30 à la cantine.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année!

Accueil de loisirs Enfance

L'accueil sera ouvert les 28, 29 et 30 décembre 2009.

Rue des écoles, 56920 Noyal Pontivy Tél : 02 97 38 24 16

Tarif Kerfourn : 12,62 €

Le club de Gymnastique

La reprise des cours a eu lieu le jeudi 3 décembre.

Les cours sont désormais dispensés par Anne MAZIN de l'Association PROFESSION SPORT 56. Cette activité de gymnastique d'entretien est ouverte à tous et à toutes.

Les cours ont lieu à la salle polyvalente tous les jeudis soirs de 20 heures 15 à 21 heures 15.

Pour découvrir, vous pouvez participer à un ou deux cours avant de vous inscrire.

Les inscriptions se font sur place.

Décorations de Noël

Suite à l'article paru dans le bulletin municipal de novembre, des bénévoles se sont réunis à la mairie, le mercredi 2 décembre pour préparer la décoration du bourg.

12 adultes et 2 enfants se sont affairés, dans la bonne humeur, à la préparation de paquets, couronnes, etc..... Tous ces objets confectionnés ont été installés dans différents endroits, le samedi 12 décembre pour donner un air de fête à notre commune.

Merci à tous d'avoir donné vos idées et un peu de votre temps pour la réalisation de ces décors.



GDS 56 - Campagne d'analyse d'eau 2010.

Le GDS 56 organisera, au printemps 2010, une Campagne Départementale d'analyses d'eau à l'attention des éleveurs du Morbihan. Cette campagne concerne plus particulièrement les captages privés utilisés pour la consommation animale.

Les flacons vides seront délivrés à chaque inscrit par la Mairie. Inscriptions directement auprès du GDS 56 avant le 20 janvier 2010.

PASSAGE A LA TELEVISION TOUT NUMERIQUE

L'essentiel

* Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt du signal analogique hertzien et son remplacement par un signal numérique hertzien

* Le passage à la télé numérique se fait progressivement en France, région par région de 2009 à 2011

* La télé numérique, c'est jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites en plus des chaînes locales. Pour y accéder, les foyers doivent s'équiper en conséquence : le plus souvent, un simple adaptateur numérique branché sur le poste de télévision suffit

* Il n'est pas nécessaire de changer sa télévision pour passer à la télé tout numérique

En Bretagne, le **passage à la télé tout numérique de la chaîne Canal Plus** se tiendra le **8 juin 2010** avec l'ensemble des autres chaînes historiques nationales.

Quel public concerné ?

Toutes les personnes ne disposant que de six chaînes à l'heure actuelle. Les téléviseurs les plus anciens peuvent continuer de faire l'affaire, il suffit qu'ils possèdent une prise PériTel pour les relier à un adaptateur TNT. Des professionnels se sont engagés à disposer en permanence de matériel à un prix raisonnable (29,90 €).

Quelles sont les aides possibles ?

Trois aides financières sont prévues : une de 25 € maximum à l'achat d'un adaptateur pour les personnes ne payant pas la redevance, un justificatif des ressources sera demandé. Une aide de 120 € pour éventuellement adapter son antenne râteau (prise en compte du revenu fiscal) et pour les foyers situés hors zone de couverture de la TNT (zone blanche) afin qu'ils s'équipent d'une parabole, 250 € seront alloués (sans conditions de ressources).

Toutes ces aides sont financées en partie directement par l'État et l'autre partie par la redevance. Pour les personnes connaissant des difficultés, les plus de 70 ans et les personnes handicapées, la mise en service, le réglage du poste principal à domicile sur rendez-vous sera réalisé.

Pour bénéficier d'une de ces aides, ou connaître précisément leurs conditions d'attribution, contactez le 09 70 818 818 (prix d'un appel local du lundi au samedi de 8 h à 21 h).

ÉcoWatt : les bons gestes énergie

Qu'est-ce que l'opération «ÉcoWatt en Bretagne » ?

Il s'agit d'une campagne de communication originale et innovante visant à sensibiliser le grand public de la région Bretagne au thème des pics de consommation d'électricité observés par RTE chaque hiver. Basée sur l'interactivité et sur la mobilisation « citoyenne » elle repose sur le site internet ÉcoWatt au moyen duquel RTE déclenchera des « alertes consommations élevées ». Inscrivez-vous sur le site : <http://www.ouest-ecowatt.fr/>



Pourquoi ÉcoWatt ?

En hiver, le réseau électrique de l'ouest de la France peut rapidement atteindre ses limites de fonctionnement en cas de forte consommation d'électricité associée à une vague de froid.

Outre les nombreux aménagements techniques mis en oeuvre en réponse à ces difficultés, ÉcoWatt nous incite à modérer la consommation d'électricité en ciblant les périodes où sont observées les pointes de consommation d'hiver (les plus extrêmes de l'année).

Ce type d'appel, uniquement envisageable à très court terme est rendu possible par les moyens de communication modernes du type internet, messages SMS, etc...

La campagne ÉcoWatt s'inscrit également, très naturellement et très efficacement dans le registre général des actions de maîtrise de la demande d'énergie initiées par l'Etat et par les collectivités en réponse aux enjeux du développement durable.

Le principe d'EcoWatt

Le dispositif repose sur un système d'alerte : « pointe exceptionnelle de consommation d'électricité prévue pour demain » lancée la veille pour le lendemain au moyen du site internet <http://www.ouest-ecowatt.fr/>

L'information sera relayée par des e-mails, des SMS émis par le site aux internautes volontaires ayant laissé leurs coordonnées.

Comment RTE détermine-t-il les alertes EcoWatt ?

A partir des prévisions météorologiques, RTE estime le niveau de consommation électrique en Bretagne prévu pour le lendemain. Si ce niveau dépasse les seuils prédéterminés, RTE active les alertes EcoWatt.

Quelles recommandations en cas d'alerte EcoWatt ?

En hiver, du fait de l'utilisation du chauffage et de l'éclairage, la pointe de consommation d'électricité se situe chaque jour entre 17h et 20h. C'est donc pendant cette plage horaire que la démarche ÉcoWatt recommande d'agir prioritairement pour réduire nos consommations.

Les messages d'alerte renvoient vers une page intitulée « que faire en cas d'alerte ». Ciblé vers différents publics (particuliers, entreprises, collectivités, etc...) le site incite, par quelques gestes simples, à réduire sa consommation d'électricité entre 17 h et 20 h (c'est à dire la période de pointe).

Des gestes simples à adopter

L'éclairage

- Éteindre la lumière dans les pièces inoccupées.
- Réduire l'intensité de l'éclairage quand c'est possible.
- Privilégier les ampoules basse consommation.
- Laisser entrer au maximum la lumière du jour.

Le chauffage

- Éteindre les radiateurs dans les pièces inoccupées.
- Maintenir à 19 °C les pièces à vivre.
- Se couvrir plutôt qu'augmenter le thermostat.
- Fermer les volets la nuit pour conserver la chaleur.

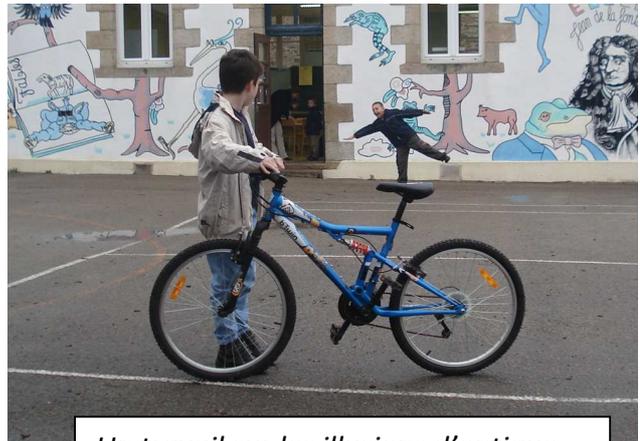
Dans toute la maison

- Éteindre les appareils électriques en veille.
- Éviter d'utiliser les appareils électroménagers entre 17 heures et 20 heures.
- Réduire l'utilisation du four et des plaques de cuisson.
- Privilégier la douche au bain : elle consomme 3 fois moins d'eau et donc 3 fois moins d'électricité.

C'est parti pour l'accompagnement éducatif à l'école publique ...

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves de l'école publique Jean De La Fontaine bénéficient d'un accompagnement éducatif après l'école, trois jours dans la semaine. Cet accompagnement est encadré par les enseignants de l'école ainsi qu'un éducateur sportif et durera toute l'année scolaire. Ces activités concernent les élèves du CP au CM2, sur la base du volontariat.

Le lundi, une aide aux devoirs est proposée aux plus grands. Le mardi, un éducateur encadre des activités sportives. Au programme cette année, des activités axées sur le jeu en équipe : Kinball, activité cirque avec conception et présentation d'un spectacle par les élèves en fin d'année, rugby et course d'orientation. Pour terminer la semaine, les élèves se retrouvent pour des activités artistiques (photographies, réalisation de courts-métrages...).



Un travail sur les illusions d'optique...

Des tapis pour le sport ...

Depuis peu, l'école s'est dotée de tapis de gymnastique. De nouvelles activités sportives pourront à présent être proposées aux élèves : motricité, gymnastique, lutte, activité cirque, ...

Un grand merci aux parents d'élèves et à l'association des Amis de La Fontaine sans qui cet achat n'aurait pas pu être réalisé.



L'Association PONDI CLIC et sa région

L'Association PONDI CLIC et sa région a le plaisir de vous informer de sa nouvelle organisation et des changements de fonctionnement.

A la demande du Conseil Général et depuis le début de l'année 2009, l'association a du, toute au long de l'année 2009, procéder à plusieurs modifications de Statuts et de fonctionnement.

L'Association porte donc deux structures d'information et de coordination pour personnes âgées avec deux territoires différents.

L'Association PONDI CLIC et sa région a donc gardé la gestion de la première structure mise en place qui est le CLIC : le Centre Local d'information et de Coordination pour personnes âgées, et a pris en plus la gestion du Relais Gérontologique de proximité.

Nous rappelons que Le CLIC est une structure qui s'étend à l'échelle du PAYS de PONTIVY et le Canton de GUEMENE sur SCORFF soit 55 communes, pour des missions d'information sur l'offre de services du territoire, de mise à jour de cette offre, de création d'outils communs d'information et de coordination, et enfin de fédération des acteurs locaux de la gérontologie.

Le relais gérontologique se veut être une structure proche de la population. Il s'étend sur quatre cantons (PONTIVY, GUEMENE SUR SCORFF, ROHAN ET CLEGUEREC). Il a essentiellement pour missions l'accueil, l'écoute, le conseil et le soutien des personnes âgées et de leur entourage. Il informe également de l'offre de services sur son territoire et sur les différents dispositifs de prise en charge de la personne âgée à son domicile ou en établissement. Ces missions sont effectuées à travers des entretiens soit téléphoniques, à domicile ou au siège de l'association de PONDI CLIC et SA REGION. C'est une structure qui facilite les démarches des familles des personnes âgées car il est en lien avec tous les acteurs locaux de la gérontologie.

Horaires d'Ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
le mercredi 9 h à 12 h 30

C'est avec plaisir que PONDI CLIC vous accueillera. N'hésitez pas à nous rendre visite et à nous contacter : 18-20 rue de la plage Bâtiment de la plage Ancienne école d'infirmières 56 300 PONTIVY Tél : 02.9725 35 37 pondi.clic@wanadoo.fr

FEMODEC – Formation à la lutte contre les taupes

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes, voire nuisibles. Il peut donc être nécessaire de lutter, mais comment faire ?

Dans le cadre de la lutte collective contre les taupes organisée dans le Département, la FEMODEC (Fédération Morbihannaise de Défense contre les Ennemis des Cultures) propose dans chaque commune deux actions complémentaires :

Une distribution de produits, à un prix préférentiel, dans le cadre d'un Arrêté municipal

Une formation détaillée ci-dessous :

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Sur une demi-journée (après-midi) acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter chez soi d'une manière autonome et efficace

CONTENU

La taupe (biologie, mode de vie...), Les moyens de lutte (piégeage, lutte chimique), Application pratique sur le terrain

PUBLIC

Tout public (hommes et femmes, jeunes et âgés, particuliers et professionnels)

COUT

15 € par personne (Règlement le jour de la formation)

INTERVENANTS

Technicien FEMODEC et piégeur agréé

PLUSIEURS JOURNÉES SERONT ORGANISÉES ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 15 JUIN 2010

Inscrivez-vous dès à présent en mairie.

Voyage, voyage...



Arbre de Noël : Un grand-père nous raconte son voyage autour du monde. Les danses et les animations se succèdent. Chacun met tout son cœur. La fresque réalisée par les enfants de l'école illustre ce périple.



L'école découvre l'Afrique : Le jeudi 26 novembre était une journée exceptionnelle pour nous. Nous accueillions les enfants de l'école de Moustoir-Remungol. Nous avons pique-niqué ensemble. Puis, nous avons fait travailler notre sens artistique. Les enfants de cycles de 2 ont réalisé des masques africains. Les enfants de cycles 3 ont fabriqué des bâtons de pluie.



Nous avons terminé par un spectacle. Voici le résumé par les enfants de cycles 2 :



« Nous avons été voir le spectacle de Kokoo le chasseur. C'est l'histoire d'un petit homme qui veut partir à la chasse. Son papa lui dit : « Tu es trop petit pour aller à la chasse ». Mais un jour, il prend ses flèches, son arc et sa lance. Il part chasser dans la jungle. Il rencontre un singe, un zèbre, un rhinocéros, un crocodile, des éléphants, un lion, une gazelle, une girafe, le serpent. Il a découvert les dangers de la jungle. Il a appris que les animaux mangent d'autres animaux. Nous avons aussi découvert les instruments à vent et à percussion. »

Paroles d'enfants : « J'ai bien aimé quand la girafe avait le cou cassé. » « J'ai bien aimé quand le serpent hypnotisait. »



Joyeux Noël
Bonnes fêtes de fin d'année

Communiqué du Ministère de la Santé

URGENCE: Mesures de précautions indispensables en raison du risque de grippe aviaire !!

LES DESTINATAIRES DE CE MESSAGE VOUDRONT BIEN APPLIQUER ET FAIRE APPLIQUER CES MESURES DÈS RECEPTION; ILS VOUDRONT BIEN RENDRE COMPTE DES DIFFICULTES EVENTUELLEMENT RENCONTREES AU MINISTERE DE LA SANTE.

Mesures de précautions indispensables en raison du risque de grippe aviaire

Les vêtements « pied de poule » ou « pied de coq » sont désormais interdits pour une durée indéterminée.

De même, pour éviter toute mise en quarantaine, il est souhaitable de ne plus appeler ses proches « ma poule », « ma poulette » ou « mon poussin », « moncanard », « mon petit oiseau des îles », « mon petit oiseau de paradis », « ma colombe » ou de « roucouler » avec votre « petite caille ».

Ne traitez plus ceux qui vous agacent de « petite dinde », « jeune coq », « oie blanche », « drôle d'oiseau », « perruche » et « perroquet », ni de « chapon » ou de « grue », ni ceux qui se font avoir de "pigeon" ou de « dindon de la farce », ni les étourdis « d'étourneaux » ou de « tête de linotte ».

Les coiffures en « crête de coq » sont interdites, de même que les teintures « aile de corbeau », et vous ne devez plus « vous pavaner comme un paon » ni faire la « bouche en cul de poule ».

Vous ne devrez pas « monter sur vos ergots » ni vous « prendre de bec » avec les autres, comme il est interdit de "se voler dans les plumes".

Il n'est pas non plus conseillé de jeter des oeufs à ceux qui chantent faux, d'applaudir celles qui « chantent comme un rossignol » ou de vous montrer « gai comme un pinson »

Ceux qui voudront crier victoire sont priés de ne plus pousser de « cocorico ».

Les "poulets" resteront dans leurs casernes et leurs commissariats et n'essaieront pas d'attraper les "pies voleuses".

Les « crânes d'œuf » sont assignés à résidence dans leurs bureaux climatisés.

Par mesure de précaution, les autres « noms d'oiseaux » sont également prohibés.

Bien que le « coucou » ne soit pas un oiseau migrateur, vous êtes priés de ne plus utiliser ce mot pour vous saluer.

Et si la température descend trop, couvrez-vous pour éviter d'attraper la « chair de poule » et évitez d'avoir un « appétit d'oiseau ».

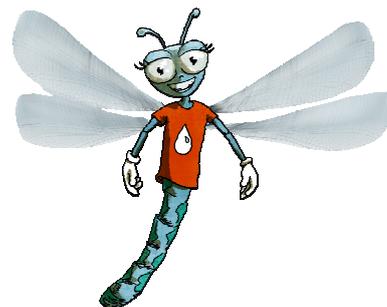
Mais rien ne vous interdit de prendre votre « plume » pour compléter cet avis à la population et de le faire suivre, sans faire appel aux « pigeons voyageurs », à tous vos amis!!

Le Sage Blavet

Le Sage Blavet s'est doté d'une mascotte pour communiquer envers les collectivités et la population du bassin versant sur les thèmes des pesticides et des économies d'eau.

Cette mascotte qui revêt les traits d'une libellule sera, en quelque sorte, la juge de paix, la porte parole du Sage Blavet et le baromètre des résultats :

- elle indiquera le sens de l'action
- elle veillera sur le Blavet
- elle réagira
- elle conseillera...



Ne vous étonnez donc pas de la voir surgir ici ou là sur votre chemin : écoutez la ! elle aura des choses à vous dire !

Le Sage Blavet vise à mettre en place une bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Blavet. Il concerne 109 communes dont 44 des Côtes d'Armor et 65 du Morbihan : www.sage-blavet.fr